



DES ÉTUDES

2023

2024



LICENCE

Sociologie



Faculté des arts
& sciences humaines

Année Universitaire 2023-2024

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

 SOMMAIRE

<i>I- PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES</i>	4
<i>II- PRESENTATION GENERALE DES ETUDES</i>	5
A – LE DÉROULEMENT DE L’ANNÉE UNIVERSITAIRE	5
B - LE SYSTÈME L-M-D	5
B1- Les diplômes	5
B2- Le schéma type d’un diplôme de Licence	6
B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)	6
B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence	6
D- LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : CLES	8
E- LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE	8
F- LES CLES DE LA REUSSITE	8
<i>III- LES ETUDES DE SOCIOLOGIE</i>	9
A- PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE SOCIOLOGIE	9
B- PRÉSENTATION DE LA LICENCE SOCIOLOGIE	10
B1- Modalités de contrôle des connaissances, d’évaluation et règles de passage de l’Université de Tours applicables aux étudiants de Licence	11
B2- Présentation de la Licence 1^{ère} Année (L1)	16
B2.1- Maquette de L1 S1	16
B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1	16
B2.3- Modalités de contrôle des connaissances du L1 S1	18
B2.4- Maquette du L1 S2	19
B2.5- Descriptif des enseignements de L1 S2	20
B2.6- Modalités de contrôle des connaissances de L1 S2	21
B3- Présentation de la Licence 2^{ème} Année (L2)	22
B3.1- Maquette de L2 S3	22
B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3	22
B3.3- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S3	24
B3.4- Maquette de L2 S4	25
B3.5- Descriptif des enseignements de L2 S4	26
B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S4	28
B4- Présentation de la Licence 3^{ème} Année (L3)	29
B4.1- Maquette de L3 S5	29
B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5	30
B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de L3 S5	32
B4.4- Maquette de L3 S6	33
B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6	34
B4.6- Modalités de contrôle de connaissances de L3 S6	36

Calendrier universitaire 2023/2024

Pré-rentree d'années L1, L2 et L3	Lundi 4 septembre
Début des cours	11 septembre 2023
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 05 novembre 2023
Examens (selon les années d'études)	Du 18 décembre 2023 au 12 janvier 2024
Vacances de fin d'année (Fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2023 au 07 janvier 2024
Début des cours du 2ème semestre	15 janvier 2024
Délibérations du premier semestre (selon les années d'études)	Du 12 au 16 février 2024
Pauses pédagogiques	Du 4 au 10 mars 2024 et du 29 avril au 5 mai 2024
Examens (selon les années d'études)	Du 22 avril au 24 mai 2024
Délibérations du second semestre (selon les années d'études)	Du 03 au 14 juin 2024
Examens de rattrapage	Du 17 au 28 juin 2024

I- PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES

La faculté des arts et des sciences humaines est une unité de formation et de recherche (UFR) et est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur (le Doyen) assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : histoire, histoire de l'art, musique et musicologie, sociologie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation et le centre de formation des musiciens intervenants.

L'UFR Arts et sciences humaines accueille environ 5.200 étudiants sur les 28 000 que compte l'Université de Tours. Elle compte 200 enseignants chercheurs, 40 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directeur : M. Thomas Sigaud, maître de conférences en sociologie

Responsable administratif : M. Benoît WOLF

Secrétariat de l'UFR : bureau 240, Tél : 02 47 36 65 32, courriel secredash@univ-tours.fr

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au 1er étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres... L'information que vous cherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr. Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes »

Bureau 117, 1er étage
Tél : 02 47 36 65 35
scolash@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h45
fermeture au public le lundi matin
et le vendredi après-midi

Responsable de la scolarité : Mme Isabelle JUIGNET, bureau 115,
courriel : isabelle.juignet@univ-tours.fr

▪ *La correspondance avec la scolarité*

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.

Pensez également à vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un numéro de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes. Le secrétariat pédagogique vous accompagne tout au long de votre scolarité.

II- PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et p dagogique

Apr s votre inscription administrative   l'Universit , vous devrez **OBLIGATOIREMENT et   chaque semestre**, vous inscrire p dagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirig s (TD) et le cas  ch ant les travaux pratiques (TP).

Cette proc dure d termine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit imp rativement avoir lieu pendant la p riode d finie par les services universitaires.

Tout  tudiant qui n'aura pas r alis  son inscription p dagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autoris    se pr senter aux examens.

L'inscription p dagogique se fait via le web sur votre Environnement Num rique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou aupr s de votre secr tariat p dagogique.

Les examens

Les  valuations se font par un **contr le continu** tout au long de l'ann e qui peut  tre associ    un **examen terminal**   la fin de chaque semestre.

La pr sence aux travaux dirig s (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contr le d'assiduit  des  tudiants est syst matiquement effectu  par les enseignants.

Toute absence   une s ance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat m dical   votre service de scolarit  dans un d lai de 8 jours.

L'absence non justifi e aux s ances de TD et de TP a des cons quences graves. Elle entra ne automatiquement la mention "absence injustifi e" (ABI) sur le relev  de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les  tudiants boursiers doivent  tre pr sents aux cours et aux examens, m me en cas de r orientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois per us.

► R gime particulier

Dans le cadre du « **R gime Sp cial d' tudes** » (R.S.E.), certaines cat gories d' tudiants (*par exemple les salari s, en situation de handicap, charg s de famille, ...*) peuvent demander    tre dispens es du contr le continu.

Le R.S.E comprend **des am nagements d' tudes (emploi du temps, dispense d'assiduit  en TD, am nagement d'examens)**.

Les  tudiants qui souhaitent b n ficier du r gime sp cial d' tudes devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalit s d taill es et la proc dure sont consultables sur le site internet de l'Universit  dans la rubrique Formations/R gime Sp cial d' tudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fond  sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en cr dits europ ens commune   l'ensemble de l'espace europ en : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux  tudiants une grande modularit  favorisant l' laboration d'un parcours individualis .

La d livrance des dipl mes donne lieu   un suppl ment au dipl me, c'est- -dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l' tudiant. Le suppl ment au dipl me a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilit  des  tudiants.

B1- Les dipl mes

■ **La Licence** : pr par e en 3 ans apr s le bac, elle est structur e en 6 semestres et correspond   180 cr dits europ ens valid s.

Les dipl mes de Licence sont r partis dans des **domaines** de formation et d coup s en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : pr par  en 2 ans apr s la Licence, il est structur  en 4 semestres et correspond   300 cr dits europ ens valid s (180 de Licence + 120 de Master 1^{ re} et 2^{ me} ann es).

■ **Le Doctorat** : pr par  en 3 ans apr s le Master. Il est d livr  apr s la soutenance d'une th se.

B2- Le schéma type d'un diplôme de Licence

Grâce à la nouvelle offre de formation, l'étudiant de licence pourra construire son parcours avec différentes disciplines, et un **fonctionnement par modules**. Cette modularité répond à plusieurs objectifs :

- faciliter la réorientation des étudiants,
- permettre à l'étudiant de se spécialiser de façon progressive,
- atteindre un niveau de pluridisciplinarité satisfaisant, permettant à chaque étudiant en licence de renforcer sa culture, d'accroître son ouverture d'esprit et de développer des compétences multiples.

Un étudiant en première année aura donc la possibilité de moduler les enseignements qu'il suivra, en choisissant :

MODULE 1 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 2 : Discipline dans laquelle l'étudiant est inscrit

MODULE 3 : Autre discipline

MODULE 4 : Compétences transversales (langues, outils documentaires, compétences numériques, etc...)

B3- Les Compétences, Engagement, Réflexions citoyennes et Pratiques (CERCIP)

Cette unité **OBLIGATOIRE** est proposée dans le MODULE 4. Elle concerne les L2 et L3. Elle a une valeur de 2 crédits européens. Selon les composantes, elle est ouverte au premier ou second semestre de l'année universitaire (*Cf. maquette d'enseignement*).

Les étudiants inscrits en double-licence sont dispensés des CERCIP.

La liste des CERCIP et leur descriptif seront consultables sur le site étudiant début septembre.

B4- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (connaissance des cursus, débouchés et métiers) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (aux semestres 2, 3 et 5)
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : ateliers CV et lettre de motivation, conférences métiers, forum stage-emploi, visites d'entreprises, ... Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre ou encore valoriser certaines expériences (jobs étudiants, activités associatives).



Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL. Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.

La liste et les dates des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et informations concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. sur la plateforme CELENE.

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

Au niveau du département de sociologie, Nadine Michau (nadine.michau@univ-tours.fr) est responsable du Mobil et du Cercip.

C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, mais dans tous les cas le cadre du MOBIL ou du CERCIP.**

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3^{ème} année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informée des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)



D- LE CERTIFICAT DE COMPETENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : CLES



Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/Acquérir_des_compétences_supplémentaires/Certification_en_langues_étrangères

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La déléguée aux relations internationales de l'UFR Arts et sciences humaines est Caroline Giraudeau (caroline.giraudeau@univ-tours.fr)

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Être plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

III- LES ETUDES DE SOCIOLOGIE

A- PRESENTATION DE LA FILIERE SOCIOLOGIE

Responsables du département :

- Valérie Cohen (valerie.cohen@univ-tours.fr) et Marie-Pierre Lefevre (marie-pierre.lefeuvre@univ-tours.fr)

Secrétariat pédagogique du département de sociologie – Bureau 217, 2^{ème} étage Tanneurs

Prénom – NOM	Bureau	Téléphone
Linda Ben Hamoudi	217	02 47 36 66 77
Fouzia Rolland	217	02 47 36 66 77
Marylène Moreau	217	02 47 36 65 45
<p>Le secrétariat accueille les étudiants tous les jours : Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h 0 à 16h00 Mercredi de 9h00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16h00 Judi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00</p>		

Responsables de la licence : L1 : Marie-Pierre Lefevre (marie-pierre.lefeuvre@univ-tours.fr)

L2 : Aden Gaide ; aden.gaide@univ-tours.fr

L3 : Valérie Cohen ; valerie.cohen@univ-tours.fr

Enseignants-chercheurs et enseignants affectés au département de sociologie pour l'année 2023-2024

	Discipline	Bureau	Téléphone
Alex Alber	sociologie	212	02 47 36 66 51
Hélène Bertheleu	sociologie	213	02 47 36 66 87
Nathalie Bonini	anthropologie	213	02 47 36 66 87
Bernard Buron	sociologie	212	02 47 36 66 51
Joël Cabalion	sociologie/anthropologie	213	02 47 36 66 87
Valérie Cohen	sociologie	301	02 47 36 65 47
Delphine Corteel	sociologie	214	
Guillaume Etienne	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Jean-Marc De Grave	anthropologie	208	
Aden Gaide	sociologie	214	02 47 36 65 47
Laurent Gautier	économie	209	02 47 36 65 44
David Guignebert	Français – expression écrite	203	
Isabelle Josseau-Montagne	Anglais	CRL	
Sophie Laligant	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Marie-Pierre Lefevre	sociologie	209	02 47 36 65 44
Claire Lefrançois	sociologie	210	02 47 36 66 87
Emilie Mariat-Roy	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Nadine Michau	sociologie, anthropologie, audiovisuel	208	02 47 36 67 36
Nicolas Oppenheim	sociologie	301	02 47 36 65 47
Claudie Rey	sociologie	210	02 47 36 66 87
Thomas Sigaud	sociologie	209	02 47 36 65 44
Françoise Sitnikoff	sociologie	208	02 47 36 67 36
Angélique Thomine-Rapp	anglais	CRL	
Alain Yehouessi	sociologie, démographie	210	02 47 36 66 87

Tous les enseignants sont joignables par mail en utilisant l'adresse prenom.nom@univ-tours.fr

B- PRESENTATION DE LA LICENCE DE SOCIOLOGIE

La sociologie est une discipline scientifique qui vise à mieux comprendre la réalité sociale et sa complexité. Elle s'intéresse à tous les sujets où sont impliqués des êtres humains pris collectivement : la famille, l'école, le travail, la religion, les modes de vie, la culture, le sport, les identités, la politique...

Sur tous ces sujets, les sociologues sont attentifs aux caractéristiques des institutions, aux pratiques sociales, aux interactions, aux relations de domination... Il s'agit de révéler la face cachée du fonctionnement de nos sociétés, au-delà des opinions personnelles et des jugements de valeur. Ce travail de décryptage n'est pas immédiat et passe par une remise en question des idées reçues et des lieux communs.

La sociologie est une discipline à la fois empirique et théorique. Elle s'efforce de produire et d'analyser des données rigoureuses et objectives sur le monde social. Elle vise à dépasser les lieux communs, les opinions et la simple description de la réalité sociale. Son objectif est d'expliquer et de comprendre le monde social en dégagant les mécanismes et les règles qui régissent l'organisation et le développement des phénomènes sociaux.

Au département de sociologie de l'Université de Tours, vous serez aussi formés à l'anthropologie et la démographie. Les trois disciplines sont complémentaires et concourent au même projet scientifique. L'anthropologie est l'étude comparative des sociétés et des cultures. Elle vise à rendre compte à la fois de leur diversité et de l'unité du genre humain en développant un moyen d'investigation privilégié : l'enquête qualitative et l'observation sur le terrain. La démographie étudie la dynamique des populations et leur renouvellement : fécondité, mortalité, migrations, croissance urbaine, évolution des structures familiales, vieillissement des populations...

Les enseignements

La formation donne les savoirs nécessaires à la compréhension et l'analyse des phénomènes sociaux. Elle permet une initiation progressive à la discipline et comprend des apprentissages théoriques et méthodologiques. La formation à l'université est nourrie par la recherche et les étudiants sont formés dès la première année aux techniques scientifiques d'enquête et d'analyse des données.

Les étudiants acquièrent à la fois des connaissances générales et des connaissances plus spécifiques sous forme de cours obligatoires et d'options. Ils sont également formés à l'utilisation de différentes méthodes d'enquête, quantitatives (questionnaires), qualitatives (observations et entretiens) et audiovisuelles. Ils doivent, de plus, être capables de présenter leurs résultats d'enquête, ce qui suppose de bonnes qualités rédactionnelles.

Par ailleurs, le parcours de formation comprend une initiation à des disciplines connexes (géographie, économie, histoire) et un apprentissage des langues et outils nécessaires aux sociologues (anglais, mathématiques et statistiques, informatique).

Le cursus universitaire nécessite la lecture régulière d'ouvrages et d'articles et demande un engagement actif dans la conduite des enquêtes de terrain. Il implique un investissement personnel important des étudiants.

Dans le cadre de l'organisation LMD, les étudiants sont incités à construire leur parcours de formation avec l'aide et les conseils des enseignants. Ce parcours est élaboré par les étudiants en fonction de leurs objectifs de formation et de leur projet professionnel. Il peut comprendre des stages et des séjours à l'étranger.

Dispositions générales applicables aux étudiants de Licence et licence professionnelle

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 17 novembre 1999](#) relatif à la licence professionnelle ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) relatif au diplôme national de licence.

Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation. Celles-ci figurent dans le livret de l'étudiant après ratification par les instances de l'université et font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur durée, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Art. 1 - Organisation des enseignements

La licence est structurée en 6 semestres, de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur 3 années (L1, L2 et L3).

Organisé, sauf dispositions pédagogiques particulières, en deux semestres, le cursus de la licence professionnelle articule et intègre enseignements théoriques, enseignements pratiques et finalisés, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stage et projet tuteuré individuel ou collectif. (art. 4 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle).

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau ; Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, est complété pour chaque diplôme et joint au tableau des enseignements de chaque formation.

Art. 2 - Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est obligatoire dans les délais fixés par l'établissement et portés à la connaissance des étudiants. Elle a valeur d'inscription aux examens. Elle se déroule selon les modalités communiquées par chaque service de scolarité. L'étudiant qui n'a pas satisfait à cette obligation n'est pas autorisé à passer les examens de contrôle continu comme les examens terminaux.

Art. 3 - Contrat pédagogique (art 5)

Dans le cadre de son inscription pédagogique dans l'établissement, chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite.

Le contrat pédagogique pour la réussite étudiante:

- Prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que les contraintes particulières de l'étudiant mentionnées à l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé;
- Précise l'ensemble des caractéristiques du parcours, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques;
- Définit les modalités d'application des dispositifs personnalisés visés au troisième alinéa de l'article L. 612-3 du code de l'éducation;
- Énonce les engagements réciproques de l'étudiant et de l'établissement. Sous la responsabilité de la direction des études, le contrat pédagogique pour la réussite étudiante permet ainsi de concilier, d'une part, le caractère national du diplôme et l'obtention des connaissances et compétences définies par l'acquisition des 180 crédits européens et, d'autre part, les caractéristiques du parcours personnalisé de l'étudiant.

Il constitue un engagement à visée pédagogique et est dépourvu de portée juridique. Une direction des études assure la mise en place des contrats pédagogiques pour la réussite étudiante et un accompagnement personnalisé des étudiants. Le dispositif entrera en vigueur de manière progressive, à la rentrée 2019, seuls les licences 1ères années seront concernés.

Art. 4- mode de contrôle - sessions - information

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences permettent de vérifier leur acquisition et sont définies en fonction des caractéristiques spécifiques des formations et des objectifs qu'elles visent. Elles peuvent, sous la responsabilité des équipes pédagogiques, être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et, notamment, leurs rythmes spécifiques d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études prévus par l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations réparties sur le semestre.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments pédagogiques (EP), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage. Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5- Anonymat des copies

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

Art. 6- Capitalisation - compensation - report de notes - validation (art. 14 à 16)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) (intitulés à l'université de Tours : modules en Licence) qui peuvent rassembler différents éléments pédagogiques (EP).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une formation conduisant à la même mention de licence, les crédits européens délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et sont transférables. Il valide seulement les crédits européens qui lui manquent pour l'obtention de son diplôme (art 14)

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE ou modules qui le composent (moyenne des moyennes d'UE ou modules affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE ou module, entre les différents EP de l'UE ou module;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments pédagogiques, ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE ou module, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art. 7 - Règles de progression

L'inscription administrative étant annuelle :

L'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1^{ère} année (S1 + S2), puis en Licence 2^{ème} année (S3 + S4), et enfin en Licence 3^{ème} année (S5 + S6).

L'étudiant ayant validé son année d'inscription :

- soit par validation des deux semestres,
 - soit par compensation entre les deux semestres,
- est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.

Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions : situation des étudiants Ajournés Autorisés à Continuer (AJAC)

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant AJAC :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de la licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE ou modules de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de la licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE ou modules de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.

En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Art. 8- Jury (article 18)

Un jury est nommé par année d'études.

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Semestres impairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. La moyenne calculée et le résultat du semestre seront communiqués à l'étudiant sur le relevé de notes avec la mention « *Résultat provisoire avant délibérations* » en filigrane.

Semestres pairs de chacune des années de Licence

Le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus sur chacun des deux semestres par les candidats tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal. Il se prononce sur l'acquisition des UE ou modules et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

Art. 9 - Délivrance du diplôme de licence générale

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui ainsi que par l'ensemble des membres indiqués l'arrêté de nomination du jury.

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années**. Le grade de licence confère 180 crédits (ECTS).

Le diplôme intermédiaire de D.E.U.G. est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux premières années (L1 et L2) et à condition que l'étudiant ait validé chacune des deux années. Le D.E.U.G. confère 120 crédits ECTS.

Art.10- Délivrance du diplôme de licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. (art 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999).

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut, conserver à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Art. 11 - Mentions de réussite

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 12 - Publication des résultats - communication des copies (art 18)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien, individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, commis notamment grâce aux ressources disponibles sur internet.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2- Présentation de la Licence 1^{ère} Année (L1)

Responsable : Marie-Pierre Lefeuve (marie-pierre.lefeuvre@univ-tours.fr)

La première année de Licence propose une entrée dans la discipline par des cours théoriques permettant aux étudiants d'explorer différentes facettes de la sociologie (auteurs classiques, sociologie contemporaine, travaux dirigés autour de textes thématiques...). L'initiation à la recherche et aux méthodes d'enquête commence dès le premier semestre autour de la réalisation d'une enquête en petits groupes tout au long de l'année.

B2.1- Maquette de L1 –semestre 1

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

LICENCE 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
À préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 1 (S1)								
Module 1	8	8						
Sociologie	6	6	48	Introduction à la sociologie	24	24		48
	2	2	12	Théories sociologiques I	12			12
Module 2	8	8						
Méthodes, enquêtes et renforcement théorique	4	4	36	Initiation à la recherche en sciences sociales	12	24		36
	4	4	36	Initiation à l'enquête : l'observation ethnographique		24		24
Module 3	8	8						
Histoire	8	8	60	<i>Cf. département concerné</i>				60
Anthropologie	6	6	48	Introduction à l'anthropologie	24	24		48
	2	2	12	Organisation sociale et ritualités	12			12
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	1	1	14	Méthodes du travail universitaire		14		14
	1	1	8	Méthodologie et techniques documentaires		8		8
	2	2	20	Institutions et société française	20			20
Total S1	30	30	252		104	136		240

B2.2- Descriptif des enseignements de L1 – semestre 1

Introduction à la sociologie

Ce cours présente la spécificité du regard sociologique sur le monde qui nous entoure. Alors que nous sommes tous et toutes des acteurs pris et engagés dans le monde social, les apprentis sociologues apprennent à mettre à distance les jugements de valeur, les opinions, les considérations subjectives. La sociologie consiste avant tout à montrer comment le monde social est construit en étudiant les mécanismes qui le gouvernent et le sens que les individus donnent à leur action. La façon dont le regard sociologique s'exerce sera présentée à travers plusieurs thèmes de recherche : l'école, le travail, l'espace, les mobilisations, les rapports sociaux de sexe...

DARMON Muriel, 2016, *La socialisation*, Armand Colin, coll. 128, 3^e édition

CUIN Charles-Henry, GRESLE François et HERVOUET Ronan, 2017, *Histoire de la sociologie. De 1789 à nos jours*, La Découverte, Repères

LAHIRE Bernard, 2016, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, La Découverte

Th ories sociologiques I

Cet enseignement de th ories sociologiques a pour objectif de pr senter les auteurs fondateurs de la discipline (Alexis de Tocqueville,  mile Durkheim, Max Weber et Norbert Elias). L'objectif est double : il s'agit   la fois de dresser un panorama des auteurs classiques en sociologie en revenant sur leurs concepts-cl s et leur contribution   la compr hension du monde social, tout en les situant dans leur contexte socio-historique.

DURKHEIM  mile, 2013 [1893], *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France

DURKHEIM  mile, 2013 [1895], *Les r gles de la m thode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France

ELIAS Norbert, 2003 [1969], *La civilisation des m eurs*, Paris, Pocket

TOCQUEVILLE Alexis de, 1993 [1840], *De la d mocratie en Am rique*, Paris, Flammarion

WEBER Max., 2017 [1905], *L' thique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion

Initiation   la recherche en sciences sociales / Initiation   l'enqu te

L'objectif de ce module est d'initier les  tudiants   la d marche d'enqu te en sciences sociales et de leur pr senter les diff rents outils mobilis s par le chercheur pour recueillir des donn es (en particulier l'entretien et l'observation, mais aussi l'enqu te par questionnaire et l'utilisation de donn es d mographiques).

Elle poursuit ainsi principalement trois objectifs : familiariser les  tudiants aux outils de la recherche en sciences sociales ; leur apprendre   savoir quand et pourquoi utiliser ces diff rentes m thodes ; leur montrer en quoi ces m thodes pourront leur  tre utiles dans leur future vie professionnelle, que celle-ci se d roule dans le monde acad mique ou en dehors. Elle articule des enseignements th oriques et pratiques,   travers notamment une enqu te de terrain d'un an durant laquelle les  tudiants d finissent le sujet et le lieu d'enqu te, r coltent et analysent des donn es qualitatives et pr sentent leur travail aux autres  tudiants.

BECKER Howard S., 2002, *Les ficelles du m tier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La D couverte, Rep res

PAUGAM Serge (dir.), 2012, *L'enqu te sociologique*, Quadrige, Presses universitaires de France

Introduction   l'anthropologie

Ce cours a pour objectif de faire d couvrir le regard que les anthropologues portent sur le monde qui les entoure, en op rant   la connaissance approfondie de cultures singuli res et   la comparaison des soci t s. Historiquement l'ethnologie a commenc  par  tudier les soci t s dites « primitives » puis a progressivement  tendu ses investigations aux soci t s occidentales   travers un regard d tourn  sur « l'autre diff rent ». Tout en portant sur la gen se de la discipline, sa relation aux autres sciences humaines et   la colonisation, cet enseignement portera plus sp cifiquement sur la construction de l'Homme en Occident et dans les soci t s non occidentales en d pliant certains th mes et concepts majeurs (les  changes, la parent , le politique, le corps et la personne, la nomination). En s'appuyant sur les postures fran aise, germanique et anglo-saxonne de l'anthropologie et sur diff rents exemples issus de soci t s ailleurs dans le monde (Afrique, M lan sie, Am rique...) nous verrons de quelles fa ons  tudier et comprendre l'Homme au sein des soci t s   pris des voies fortes diff rentes (jud o-chr tienne, coutumi re, syncr tisme, individualiste, holiste etc.).

Organisation sociale et ritualit s

Ce cours a pour objectif de comprendre la notion de rite, de rituel, telle qu'elle a  t  envisag e en anthropologie. Que disent les rites de la soci t  ? Qu'est-ce que la soci t  dit des rites ? Quels types de relations peut-on observer entre les pratiques rituelles et le social et comment l'anthropologie a pu envisager cette relation ? Pour cela, nous  claircissons les notions de rite, de rituel et leurs classifications, et notamment la notion centrale de rite de passage et ses divers usages par l'anthropologie tout au long du XXe si cle. Il s'agit  galement d'envisager l' volution de la notion de rite et son application   d'autres domaines que le seul religieux : f te, politique, institutions.

GOODY Jack, 2015, *Mythe, rite & oralit *, Presses Universitaires de Nancy

RADCLIFE-BROWN Alfred Reginald, 1969, *Structure et fonction dans la soci t  primitive*,  ditions de Minuit

TURNER Victor, 1990, *Le ph nom ne rituel*, Presses Universitaires de France

Institutions et soci t 

« Les institutions n'ont pas pour raison ce qu'elles se donnent comme raison d' tre, mais la construction historique qui a institu  ces arbitraires et les a progressivement naturalis s. » (V. Dubois)

A partir de diff rents supports  crits ou film s de rapports aux institutions (Pole Emploi, Commission de recours pour les demandeurs d'asiles, c r monies de remises de dipl me, unes de journaux...), le cours permet aux  tudiants de confronter leurs analyses et de se situer dans des d bats (domination, r sistance...) et des grilles de lectures sociologiques.

Dubois Vincent, 2006, « Institution », in *Ab c daire de Pierre Bourdieu*, Sils Maria, p. 98

Anglais

 ducation : Lire,  couter, rendre compte et commenter des documents relatifs   l' ducation. R vision des fondamentaux de la grammaire anglaise.

B2.3- Modalités de contrôle des connaissances de L1 – semestre 1

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 1	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Introduction à la sociologie (CM)	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Introduction à la sociologie (TD)			E+O	1			1	E+O	1		
Théories sociologiques I	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2	8			8			8		8		8
Initiation à la recherche en sciences sociales (CM)	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Initiation à la recherche en sciences sociales (TD)			E+O	1			1	E+O	1		
Initiation à l'enquête : l'observation ethnographique	4	CC	E	1	ET	E	1	CC	1	E	1
Module 3	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Introduction à l'anthropologie (CM)	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Introduction à l'anthropologie (TD)			E+O	1			1	E+O	1		
Organisation sociale et ritualités	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Méthodes du travail universitaire	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Méthodologie et techniques documentaires	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Institutions et société française	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

B2.4- Maquette de L1 - semestre 2

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 2 (S2)								
Module 1	8	8						
Sociologie	6	6	48	Sociologie contemporaine	24	24		48
	2	2	12	Théories sociologiques II	12			12
Module 2	8	8						
Méthodes, enquêtes et renforcement théorique	5	5	54	Initiation à l'enquête : l'entretien et le questionnaire		36		36
	1	1	12	Présentation des résultats d'enquête		12		12
	2	2	12	Découverte de la démographie		12		12
Module 3 (offre modulaire)	8	8						
Histoire	8	8	60	<i>Cf. département concerné</i>				60
Anthropologie	6	6	48	Anthropologie générale	24	24		48
	2	2	12	Anthropologie du religieux	12			12
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	2	2	18	Méthodes du travail universitaire		18		18
	2	2	18	Mathématiques et statistiques	12			18
	Cer	Cer	6	Méthodologies de recherche en orientation (Mobil)	2	4		6
Total S2	30	30	258		74	166		240
Total année (S1+S2)	60	60	510		178	302		480

B2.5- Descriptif des enseignements de L1 – semestre 2

Sociologie contemporaine

Cet enseignement aborde un ensemble de questions au c ur du projet sociologique. Il s'agit notamment de comprendre comment des formes de relations sociales, plus ou moins durables, fabriquent des « types d'homme » diff renci s (Weber), des «  tres sociaux » adapt s   une soci t  et aux « milieux sp ciaux » auxquels ils sont destin s (Durkheim). Il s'agit aussi de se demander comment le social se forme, se transforme et en m me temps de perp tue   travers les g n rations ; de saisir les r alit s sociales comme ensemble de r alit s   la fois subjectives (pr sentes dans les corps, les cerveaux, les dispositions) et objectives (pr sentes dans les choses, les objets, les institutions) ; d'interroger comment les  tres sociaux construisent des dispositions   voir,   faire et   sentir plus ou moins particuli res ; de questionner aussi la socialisation comme processus mettant en jeu le social et le biologique ins parablement... Ce cours accorde une grande place aux auteurs, aux enqu tes, et aux programmes scientifiques qui, dans leur diversit , ont pris les in galit s comme objet d' tudes.

Th ories sociologiques II

Dans la continuit  du cours du premier semestre, cet enseignement pr sentera les grands courants am ricains ( cole de Chicago, fonctionnalisme et interactionnisme symbolique) et d'une introduction   la sociologie de Pierre Bourdieu.

M thodes, enqu tes et renforcement th orique

Les cours de ce module prolongent ceux du premier semestre.

D couverte de la d mographie

  la crois e du biologique et du social, l'enseignement « D couverte de la d mographie » pr sente quelques th mes de r flexion en lien avec la « population ». L'objectif est de comprendre que cette variable ne recouvre pas qu'un nombre, qu'elle est fondamentale pour comprendre la dynamique des soci t s et qu'elle d coule elle-m me de l'organisation sociale et politique.

ROLLET Catherine, 2010, *La population du monde - 6,5 milliards, et demain ?* Larousse, Petite Encyclop die

Anthropologie g n rale

Ce cours offre une vision synth tique des principaux courants de pens es  labor s dans cette discipline pour interpr ter les ph nom nes culturels et sociaux, de la naissance de l'anthropologie aux ann es 1960, tout en les resituant dans leur contexte historique et national.

Anthropologie des religions

Dans ce cours introductif   l'anthropologie des religions sont abord s les premiers questionnements et approches des anthropologues ainsi que l' volution des objets et du champ disciplinaire. L'objectif du cours est de saisir la complexit  de la d finition des religions, les sp cificit s de l'approche anthropologique, et une vue synth tique des objets de l'anthropologie des religions.

BOYER Pascal, 2003, *Et l'homme cr a les dieux : comment expliquer la religion*, Gallimard.

MAUSS Marcel, 1968, *Œuvres. 1, Les fonctions sociales du sacr *.  ditions de Minuit.

OBADIA Lionel, 2012, *L'anthropologie des religions*, la D couverte.

SANCHEZ Pascal, 2017, *La rationalit  des croyances magiques*, Agora, Pocket.

Math matiques et statistiques

Ce cours a pour objectif de former les  tudiants aux outils fondamentaux essentiels pour pouvoir manipuler les donn es quantitatives et les utiliser dans la construction d'un questionnement sociologique : variables, proportions, indicateurs de position et de dispersion...

Anglais

Famille : Lire,  couter, rendre compte et commenter des documents relatifs   l' volution, aux structures et aux r les de la famille. R vision des fondamentaux de la grammaire anglaise.

B2.6- Modalités de contrôle des connaissances de L1 – semestre 2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuv	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuv	Coefficient	Type d'épreuv	Coefficient	Type d'épreuv	Coefficient
Semestre 2	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie contemporaine (CM)	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie contemporaine (TD)			E+O	1				E+O	1		
Théories sociologiques II	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2	8			8			8		8		8
Initiation à l'enquête : l'entretien et le questionnaire	5	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Présentation des résultats d'enquête	1	CC	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
Découverte de la démographie	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Anthropologie générale (CM)	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie générale (TD)			E+O	1				E+O	1		
Anthropologie du religieux	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Méthodes du travail universitaire	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Mathématiques et statistiques	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Méthodologie de la recherche en orientation (MOBIL)	cert	certification			sans			certification		sans	

B3- Présentation de la Licence 2^{ème} Année (L2)

Responsable : Aden Gaide (aden.gaide@univ-tours.fr)

La deuxième année de Licence voit apparaître des enseignements thématiques (travail, famille, école, inégalités...) permettant aux étudiants d'appréhender les différentes spécialités existantes en sociologie. L'enquête annuelle est consacrée à l'enquête quantitative, avec plusieurs enseignements méthodologiques en soutien (informatique, statistiques).

B3.1- Maquette de L2 – semestre 3

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 3 (S3)								
Module 1	8	8						
Sociologie	1	3	24	Sociologie du travail	12	12		24
	1	2	24	Démographie I	12	12		24
	1	3	24	Sociologie de la famille	12	12		24
Module 2	8	8						
Méthodes, enquêtes et renforcement théorique	3	3	24	Initiation à l'enquête par questionnaire		24		24
	1	1	12	Statistiques appliquées à l'enquête		12		12
	4	4	36	Histoire des idées sociologiques	18	18		36
Module 3 (offre modulaire)	8	8						
Histoire	8	8	60	<i>Cf. département concerné</i>				60
Anthropologie	2	6	48	Anthropologie des mondes contemporains	24	24		48
	1	2	24	Anthropologie et cinéma : théorie et pratiques	12	12		24
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	2	2	12	Informatique appliquée à l'enquête		12		12
	Certif	Certif	4	MOBIL	2	2		4
	2	2	20	UE CERCIP				20
Total S3	30	30	270		112	146	12	270

B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3

Sociologie du travail

Ce cours consiste en une introduction à la sociologie du travail. Il vise à offrir aux étudiants quelques outils indispensables à la compréhension et à l'analyse du travail en sociologie en se centrant sur quelques thématiques classiques (organisation et division du travail, transformations du salariat, conditions de travail et santé au travail).

CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard

LALLEMENT Michel, 2007, *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Gallimard

LINHART Robert, 1978, *L'Etabli*, Minuit

Sociologie de la famille

Ce cours consiste en une introduction à la sociologie de la famille. Il apporte des outils d'analyse permettant d'étudier les principales transformations de la famille (union, divorce, reconstitution familiale, production et reproduction des inégalités de genre).

BOURDIEU Pierre, 1993, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 100, décembre 1993, pp. 32-36.

DE SINGLY François, 2014, *Sociologie de la famille*, Armand Colin

THERY Irène, 1993, *Le Démariage*, Odile Jacob

Démographie I

Après la découverte des questions de populations effectuées en première année, cet enseignement présente les phénomènes démographiques permettant de comprendre l'état de la population et son mouvement. En prenant des exemples dans des pays et continents très contrastés, on appréciera la diversité des situations démographiques, passées, présentes et futures. Les TD permettent de se familiariser avec les outils et le raisonnement démographique.

La revue mensuelle *Population et Sociétés* publiée par l'INED, accessible en ligne.

GANI Léon et SIMMAT-DURAND Laurence, 2005, *Démographie expliquée Méthodes d'analyse et études de cas*, Nathan

LEVY Michel-Louis, 1998, *Déchiffrer la démographie*, Syros,

Initiation à l'enquête par questionnaire

Ce cours est la première étape d'un projet collectif d'enquête menés par les étudiants tout au long de l'année. Les étudiants seront formés aux principes méthodologiques de construction d'un questionnaire pour participer à un projet collectif regroupant plusieurs universités et écoles en France afin de préparer et faire passer un questionnaire d'enquête sociologique. Le thème traité cette année est le budget des étudiant-e-s.

DE SINGLY François, 2016, *Le questionnaire*, Armand Colin

BUGEJA-BLOCH Fanny, COUTO Marie-Paule, 2015, *Les méthodes quantitatives*, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?)

Statistiques appliquées à l'enquête

Ce cours est consacré à l'analyse des liens entre deux variables et à sa mobilisation dans le cadre de la construction d'un raisonnement sociologique : lecture de tableaux croisés, tests d'association (khi-deux), corrélation.

Histoire des idées sociologiques

Ce cours introduit les étudiant.es à l'histoire du raisonnement sociologique et des principales idées-force de la discipline à travers trois figures majeures et trois analyses d'œuvre: Émile Durkheim et *le Suicide*, Maurice Halbwachs et *le Destin de la Classe Ouvrière*, Max Weber et *L'éthique Protestante et l'esprit du capitalisme*.

BAUDELLOT Christian, ESTABLET Roger, 2016, *Suicide. L'envers de notre monde*, Le Seuil

Durkheim Émile, 1969 (1897), *Le suicide: étude de sociologie*, Presses universitaires de France

HALBWACHS Maurice, 2015 (1912, 1933), *Le destin de la classe ouvrière*, Puf

JAISSON Marie et BAUDELLOT Christian, 2007, *Maurice Halbwachs, sociologue retrouvé*, Rue d'Ulm

LALLEMENT Michel, 2012, *Histoire des idées sociologiques : des origines à Weber*, Armand Colin

LOWY Michael, 2013, *La cage d'acier : Max Weber et le marxisme wébérien*, Stock

WEBER Max, 2001 (1920), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Flammarion,

Anthropologie des mondes contemporains

Ce cours vise à initier les étudiants aux nouvelles thématiques de l'anthropologie contemporaine ainsi qu'aux débats qui traversent le champ. Le cours traitera à la fois des grands courants contemporains qui structurent la production anthropologique aujourd'hui et les manières dont les anthropologues s'emparent de grandes questions de nos sociétés contemporaines.

ABELES Marc, 2008, *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot.

AGIER Michel, 2012, « Penser le sujet, observer la frontière. Le décentrement de l'anthropologie », *L'Homme*, 3 (203-204), pp.51-75

ALTHABE Gérard, 1990, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain, revue d'ethnologie de l'Europe*, n° 14, mars, p. 126-131.

AUGE Marc, 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier.

BERGER Laurent, 2004, *Les nouvelles ethnologies. Enjeux et perspectives*, Nathan, rééd. Armand Colin

Anglais

Consommation : Lire, écouter, rendre compte et commenter des documents relatifs au rôle social de la consommation.

Grammaire : niveau intermédiaire.

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances de L2 – semestre 3

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	EC TS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 3	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie du travail CM	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie du travail TD			E+O	1			1	E+O	1		
Démographie CM	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Démographie TD			E+O	1			1	E+O	1		
Sociologie de la famille CM	3	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie de la famille TD			E+O	1			1	E+O	1		
Module 2	8			8			8		8		8
Initiation à l'enquête par questionnaire	3	CC	E	1	ET	E	3	CC	3	E	3
Statistiques appliquées à l'enquête	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1		1
Histoire des idées sociologiques CM	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Histoire des idées sociologiques TD			E+O	1			1	E+O	1		
Module 3	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Anthropologie des mondes contemporains CM	6	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie des mondes contemporains TD			E+O	1			1	E+O	1		
Anthropologie et cinéma : théorie et pratiques CM	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie et cinéma : théorie et pratiques TP			E+O	1			1	E+O	1		
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Informatique appliquée à l'enquête	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
CERCIP	2			1			1		1		1

B3.4- Maquette de L2 – semestre 4

Descriptif des Modules, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 4 (S4)								
Module 1	8	8						
Sociologie	1	3	24	Sociologie des inégalités	24			24
	1	2	24	Démographie II	12	12		24
	1	3	24	Sociologie de l'école	24			24
Module 2	8	8						
Méthodes, enquêtes et renforcement théorique	4	4	30	Analyse des données quantitatives		30		30
	1	1	10	Présentation des résultats d'enquête		10		10
	1	1	12	Renforcement théorique	12			12
	2	2	20	Une option au choix : Réalisation de films ethnographiques Ou Ethnomusicologie Ou Cartographie		20		20
Module 3 (offre modulaire)	8	8						
Histoire	8	8	60	<i>Cf. département concerné</i>				60
Anthropologie	4	4	36	Anthropologie de la parenté	18	18		36
	4	4	36	Anthropologie des échanges économiques	18	18		36
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	2	2	12	Statistiques appliquées à l'enquête		12		12
	2	2	20	Compétences numériques		20		20
Total S4	30	30	266		84	182		266
Total année (S3+S4)	60	60	536		196	304	12	536

B3.5- Descriptif des enseignements de L2 S4

Sociologie des inégalités sociales

Le cours vise à présenter les inégalités sociales sous l'angle de la théorie matérialiste des rapports sociaux (race, classe, genre) et de l'intersectionnalité. Les théories classiques et les débats contemporains sont présentés et illustrés par des exemples d'enquêtes.

BRUN Solène, COSQUER Claire, 2022, *sociologie de la race*, Malakoff, Armand Colin (128)

GUILLAUMIN Colette, 1978, « Pratiques du pouvoir et idée de nature (1) L'appropriation des femmes », *Questions Féministes*, 2, p.5-30

GUILLAUMIN Colette, 1978, « Pratiques du pouvoir et idée de nature (2) Le discours de la Nature », *Questions Féministes*, 2, p.5-30

KERGOAT Danièle, 2011, « Comprendre les rapports sociaux », *Raison présente*, 178, 1, p.11-21

LALLEMENT Michel, 2017, *Histoire des idées sociologiques*, 5^{ème} édition, Malakoff, Armand Colin (Cursus)

Démographie II

Le cours de démographie II poursuit le cours de démographie I du semestre 3

Sociologie de l'école

Ce cours propose un état des principales connaissances et problématiques qui concernent la sociologie du système scolaire. Il s'agit à la fois 1) de proposer une connaissance factuelle des évolutions, des écarts et des tensions qui traversent le système d'enseignement dans ses différentes composantes, 2) d'interroger par ailleurs la genèse des inégalités à l'école et les différents processus d'"inégalisation" scolaire qui agissent en haut comme en bas du système scolaire, 3) d'éclairer enfin la connaissance sociologique des conditions familiales, scolaires, cognitives qui sous-tendent les apprentissages scolaires et qui font l'appropriation plus ou moins heureuse ou malheureuse des exigences scolaires par les élèves.

Analyse des données quantitatives / présentation des résultats d'enquête

Dans le prolongement du cours du premier semestre, les étudiants traiteront les réponses au questionnaire qu'ils auront contribué à élaborer. Le traitement des données se fera en salle informatique sur le logiciel Trideux.cloud et donnera lieu à la préparation d'un rapport d'enquête (sous la forme d'une synthèse en 4 pages) présenté en fin d'année devant un jury.

Cartographie (cours optionnel)

La carte donne une image de la surface de la terre et des sociétés qui la peuplent. La construction d'une carte est aujourd'hui courante par les outils informatiques et la disponibilité de nombreuses données sur le web. Quelles que soient les technologies mobilisées, la production de cartes répond à des règles qu'il faut connaître. En effet, grâce à ces règles, la carte deviendra une image lisible au service du message qu'elle doit transmettre. L'objet du cours de cartographie est de découvrir le processus de création d'une carte, de la donnée à sa représentation graphique. Quelques applications en ligne (Géoclip et Magrit par exemple) seront utilisées en salle informatique pour produire assez rapidement des cartes utiles pour localiser vos données et leurs configurations géographiques. Il est possible de découvrir un peu plus en détail ce que recouvre un enseignement de cartographie en visitant la dernière publication du carnet d'Hypothèse Néocarto : [<https://neocarto.hypotheses.org/5402> | <https://neocarto.hypotheses.org/5402>]

Renforcement théorique

Le cours interroge les similitudes et différences théoriques entre trois auteurs : Bourdieu, Elias, Lahire, et discute le structuralisme constructiviste autour de trois approches des trajectoires sociales :

BOURDIEU Pierre, 1975, « L'invention de la vie d'artiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°1-2, p. 67-93.

ELIAS Norbert, 2015, *Mozart, sociologie d'un génie*, Paris, Le Seuil, 1^{ère} ed. 1991

LAHIRE Bernard., 2010, *Franz Kafka : éléments pour une théorie de la création littéraire*, Paris, La Découverte

Anthropologie de la parenté

Le cours abordera l'histoire de l'étude de la parenté par les ethnologues; les nomenclatures; les termes d'adresses et les attitudes; l'alliance ; la filiation (juridique, reproduction, adoption); la parenté dans nos sociétés contemporaines

DELIEGE Robert, 2011, *Anthropologie de la famille et de la parenté*, A. Colin

GODELIER Maurice., 2004, *Les métamorphoses de la parenté*, Paris: Fayard.

HERITIER Françoise, 1982, *L'Exercice de la parenté*, Gallimard, Le Seuil

LEVI-STRAUSS Claude, 1949, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Presses universitaires de France

Anthropologie des échanges économiques

D'emblée ce titre pose les soubassements comparatif et théorique de cet enseignement. D'un côté, la science économique, née en Occident, qui postule l'autonomie des rapports économiques et marchands; de l'autre, la réflexion de l'anthropologie qui enchâsse les systèmes économiques dans le social pour reprendre la fameuse formule de Karl Polanyi dans "La grande transformation". Depuis l'Antiquité, les logiques de la science économique sont devenues si prégnantes que leurs applications à toutes les sociétés ont semblé naturelles et évidentes. Forte de cette emprise, elle a imposé des interprétations à vocation universelle mobilisant des concepts aussi divers que l'ordre marchand, la marchandise, l'utilité, la valeur, la logique contractuelle, l'aliénabilité etc. Á la lumière de travaux d'ethnologues, d'historiens, d'économistes hétérodoxes, de sociologues (Mauss, Weiner, Finley, Rostovtseff, Polanyi, Marx, Simmel, Malinowski, Bücher, Meyer), ce cours propose de « dépenser ces catégories propres à l'économie » pour paraphraser l'ouvrage d'Alain Caillé. Il s'agira de réinterroger certaines de ces catégories (systèmes de valeur, objet/sujet, nature et circulation des biens, monnaie/argent, thésaurisation, troc, notion de communauté etc) en regard de sociétés éloignées dans l'espace et/ou le temps, et plus proches de nous.

Statistiques appliquées à l'enquête

Ce cours de statistiques vise à donner un ensemble d'outils pour analyser des données quantitatives en sociologie. Le cours du deuxième semestre de TD de statistiques appliquées à l'enquête a pour vocation d'approfondir l'analyse de tableaux croisés, à l'aide d'un outil : le test du khi-deux. Ce test permet de décider si l'on peut parler d'un lien statistique entre deux variables.

Anglais

Mobilité sociale : Lire, écouter, rendre compte et commenter des documents relatifs aux questions de structure sociale, reproduction sociale, représentations et réalités en Grande Bretagne et aux États-Unis. Grammaire : niveau intermédiaire.

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de L2 – semestre 4

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECT S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuv	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuv	Coefficient	Type d'épreuv	Coefficient	Type d'épreuv	Coefficient
Semestre 4	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie des inégalités	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Démographie CM	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Démographie TD			E+O	1			1	E+O	1		
Sociologie de l'école	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2	8			8			8		8		8
Analyse des données quantitatives	4	CC	E	1	ET	/	1	CC	1	E	1
Présentation des résultats d'enquête	1	CC	O	1	ET	O	1	CC	1	O	1
Renforcement théorique	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option film ethnographique	2	CC	E	1	ET	E	1	CC	1	E	1
Option cartographie	2	CC	E	1	ET	E	1	CC	1	E	1
Option ethnomusicologie	2	CC	E	1	ET	E	1	CC	1	E	1
Module 3	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Anthropologie de la parenté CM	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie de la parenté TD			E+O	1			1	E+O	1		
Anthropologie des échanges économiques CM	4	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie des échanges économiques TD			E	1			1	E	1		
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Statistiques appliquées à l'enquête	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Compétences numériques	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

B4- Présentation de la Licence 3^{ème} Année (L3)

Responsable : Valérie Cohen (valerie.cohen@univ-tours.fr)

La troisième année de Licence est rythmée par la réalisation d'une enquête personnelle encadrée permettant d'amener les étudiants à pouvoir mener de manière autonome des travaux d'enquête en contexte professionnel ou dans le cadre de leur poursuite de scolarité en master.

Les étudiants abordent des connaissances plus pointues en cours de méthodes. Les enseignements thématiques se spécialisent et entretiennent des liens plus étroits avec la recherche. Les étudiants choisissent un parcours qui détermine les enseignements suivis dans le cadre du module 2.

B4.1- Maquette de L3 – semestre 5

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

LICENCE 3 ^{ème} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 5 (S5)								
Module 1	8	8						
Enjeux économiques et politiques	1	2	24	Sociologie politique	24			24
	1	3	24	Anthropologie du pouvoir	24			24
	1	3	24	Sociologie économique	24			24
Module 2	8	8						
Module 2A. Questions sociales et territoriales	1	2	24	Problèmes sociaux et action publique	24			24
	1	3	24	Socialisation et genre	24			24
	1	3	24	Phénomènes urbains	24			24
Module 2B. Éducation, socialisation et transmission des savoirs	1	2	24	Anthropologie de l'éducation et des savoirs	24			24
	1	3	24	Socialisation et genre	24			24
	1	3	24	Sociologie des professions	24			24
Module 2C (offre modulaire)	8	8	60	<i>Pour les étudiants (hors double Licence) qui ont suivi Histoire en L1 & L2 au titre du module 3 et qui souhaitent continuer</i>				60
Module 3	8	8						
Méthodes et enquêtes	6	6	60	Réalisation d'une enquête de terrain (avec stage possible, 2 sem à 2 mois)			40	40
	2	2	16	Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête I		16		16
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	2	2	16	Épistémologie	16			16
	Cer	Cer	6	Valorisation des acquis de l'étudiant	2	4		6
	2	2	20	CERCIP				20
Total S5	30	30	280		144	56	40	240 +20

Sociologie politique

La sociologie politique s'attache à saisir l'ancrage social des pratiques politiques, qu'il s'agisse de celles des hommes et des femmes politiques, dont c'est le métier et qui sont réputés décider, jusqu'aux rapports à la politique des citoyens « ordinaires ». Elle éclaire également la façon dont l'ordre politique et l'action publique (les politiques publiques) contribuent à (re)produire l'ordre social. Pour le comprendre, le cours prend pour fil conducteur les relations entre gouvernants et gouvernés. Il part de travaux de sociologie historique du politique pour montrer comment s'est constituée dans les démocraties occidentales la différenciation entre professionnels et profanes de la politique. Il redescend ensuite jusqu'aux comportements politiques des citoyens et à leurs inégalités de participation (intérêt ou non pour la politique, vote, engagement éventuel dans des mobilisations ou des organisations) pour remonter aux acteurs variés qui font les politiques et aux effets de ces dernières sur leurs publics.

Problèmes sociaux et action publique

Le cours permet de réfléchir, entre approches normatives et approches constructivistes (émergence, imposition et institutionnalisation), à la traduction des problèmes sociaux par l'action publique. Il ne s'agit pas seulement de l'exercice de la puissance publique ou de la délivrance de services publics mais plus largement de la légitimation politique des « réponses » qu'elle apporte, des ressources qu'elle distribue ou des formes d'organisation sociale qu'elle promeut. Cet ensemble est plus ou moins institutionnalisé, concerne des acteurs aux statuts et positions diversifiées et des pratiques et outils variés. Le cours est illustré notamment par des exemples de sociologie de l'école, du salariat, du rural et de l'environnement.

Références :

- BLUMER Herbert, 2004, « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, Vol. 17, N°67, pp. 185-199
- CEFAI Daniel, 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol.14, N°75, pp.43-66
- DUBOIS Vincent, 2003, « La sociologie de l'action publique, de la sociohistoire à l'observation des pratiques (et vice-versa) ». *Historicité de l'action publique*, PUF, pp. 347-364.
- GUSFIELD Joseph, 2009 [1981], *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Économica, « Études sociologiques »,
- NEVEU Erik, 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin

Phénomènes urbains

Depuis l'origine la sociologie s'intéresse aux villes. Elle pose à leur sujet une série de questions : la ville exerce-t-elle un tri social ?; existe-t-il une « mentalité » métropolitaine ?; la transformation des villes reflète-t-elle celle du capitalisme ?; les villes sont-elles des espaces publics ?... Chacune de ces questions repose sur une certaine définition de la ville et intéresse la sociologie en général. On y apportera des réponses en confrontant des travaux classiques de la sociologie urbaine avec les débats et les études les plus actuels.

Références :

- GRAFMEYER Yves et Joseph Isaac (textes traduits et présentés par), 1984, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier
- OBERTI Michel et PRETECEILLE Edmond, 2016, *La ségrégation urbaine*, La Découverte, collection Repère
- WEBER Max, 1982 [1947], *La ville*, (trad.) Paris, Aubier Montaigne, 218 p.
- WIRTH Louis., 1980 [1928], *Le ghetto*, (trad.) Paris, Champ urbain, 307 p.

Socialisation et genre

Le cours magistral présente la façon dont l'anthropologie et la sociologie étudient la construction sociale des rapports de sexe ainsi que et la place qu'elle occupe dans les rapports sociaux aujourd'hui. Les questions théoriques seront déclinées autour de plusieurs instances de socialisation : famille, école, travail...

- DURU-BELLAT Marie, 2017, *La tyrannie du genre*, Presses de Sciences po
- BENERI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, 2008, *Introduction aux études de genre*, Brussel, De Bœck
- CLAIR Isabelle, 2012, *Sociologie du genre*, Armand Colin (128)

Anthropologie de l' ducation et des savoirs

Le cours se fonde sur diff rentes  tudes r alis es dans les pays dit du Sud mais  galement en occident portant sur les diverses formes d' ducation (scolaire, formelle, non-formelle...) et de savoirs (acad miques, locaux, propres   des cat gories de population...). Cette diversit  des formes d' ducation et de savoirs sera analys e pour elle-m me mais  galement en s'attachant aux tensions que leur coexistence peut susciter. Ces exemples ethnographiques permettront par ailleurs de mettre en d bat les diff rentes orientations th oriques de l'anthropologie de l' ducation et des savoirs.

ADELL Nicolas., 2011, *Anthropologie des savoirs*, A. Colin,

ANDERSON-LEVITT Kathryn, 2006, « Les diff rents courants en anthropologie de l' ducation », * ducation et Soci t s*, n 17/1

HENAFF Nolwen et LANGE Marie-France, 2011, « In galit s scolaires au Sud », *Autrepart*, n 59

PAYET Jean-Paul (dir), 2016, *Ethnographie de l' cole. Les coulisses des institutions scolaires et socio- ducatives*, PUR

R alisation de l'enqu te

Ce TD vise   accompagner collectivement les  tudiant.es dans la r alisation d'une enqu te individuelle de terrain, en les outillant pour la construction de leur objet, la d finition d'une politique de terrain et la collecte de premiers mat riaux empiriques.

L'enseignement m thodologique consiste   mener un travail de recherche, depuis la construction de l'objet jusqu'au recueil des donn es en utilisant des outils qualitatifs (entretiens et ethnographie) et quantitatifs si les  tudiants le d sirent. Cette enqu te est pour la premi re fois de la licence men e de mani re individuelle, afin de consolider les savoirs et savoir-faire m thodologiques enseign s jusqu'alors, et d'exp rimer les diff rentes  tapes de la recherche sociologique (d'un th me de recherche   la r daction d'un m moire). Le cours s'organise sur une alternance entre des moments de pr sentation de d marches, d'outils et de d bats  pist mologiques et m thodologiques en sciences sociales, des moments de travail et d'expos s sur des textes ou documents, et des moments de partage de l'avanc e de la recherche.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, « La politique de terrain. Sur la production des donn es en anthropologie ». *Enqu te*, n  1, p. 71-109.

BEAUD St phane, 1996, « L'usage de l'entretien dans les sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, n  35, p. 226-257.

BEAUD St phane et WEBER Florence, 2010, *Guide de l'enqu te de terrain*, La D couverte.

Epist mologie

Ce cours d' pist mologie g n rale introduit aux questionnements sur les sciences. Quels sont les principaux sch mas de validation (induction, d duction), les grands courants de l' pist mologie g n rale du XXeme si cle (Cercle de Vienne, falsificationnisme, les paradigmes...) et des sciences humaines et sociales (sociologie des sciences). L'objectif de ce cours r side dans la compr hension des sciences   travers ses pratiques et th ories.

BACHELARD Gaston, 2013 (1934), *Le nouvel esprit scientifique*, PUF

KUHN Thomas, 1972, *La structure des r volutions scientifiques*, Flammarion

LATOUR Bruno, 1989, *La science en action*, La d couverte

POPPER Karl, 2009, *La connaissance objective*, Flammarion

Traitement des donn es quantitatives appliqu es   l'enqu te I

Ce cours est d di    l'initiation d'un logiciel libre de traitement de donn es, R Studio. Les  tudiants prendront en main ce logiciel en le manipulant avec une base de donn es pour produire des statistiques descriptives simples.

Anglais

Urbanisme : Lire,  couter, rendre compte et commenter des documents relatifs   l' volution r cente de la ville, discrimination, gentrification et respect du d veloppement durable. Grammaire : Niveau B2.

B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de L3 – semestre 5

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 5	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Sociologie politique	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Anthropologie du pouvoir	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie économique	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2A	8			8			8		8		8
Problèmes sociaux et action publique	2	TE	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Socialisation et genre	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Phénomènes urbains	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2B	8			8			8		8		8
Anthropologie de l'éducation et des savoirs	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Socialisation et genre	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie des professions	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2C	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Module 3	8			8			8		8		8
Réalisation d'une enquête de terrain (avec stage possible, 2 sem à 2 mois)	6	CC	E	6	SU	/	6	CC	6	SU	6
Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête	2	CC	E	2	SU	/	2	CC	2	SU	2
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	2	ET	E+O	2	E+O	2	E+O	2
Épistémologie	2	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
Orientation professionnelle et académique		QP						/			
Cercip	2			2			2		2		2

B4.4- Maquette de L3 – semestre 6

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 6 (S6)								
Module 1	8	8						
Enjeux économiques et politiques	1	2	24	Politiques culturelles et patrimoine	24			24
	1	3	24	Sociologie des mouvements sociaux	24			24
	1	3	24	Sociologie des organisations et des entreprises	24			24
Module 2	8	8						
Module 2A. Questions sociales et territoriales	1	2	24	Anthropologie des techniques	24			24
	1	3	24	Migrations et ethnicité	24			24
	1	3	24	Sociologie et anthropologie du développement	24			24
Module 2B. Éducation, socialisation et transmission des savoirs	1	2	24	Anthropologie des techniques	24			24
	1	3	24	Politiques publiques et âges de la vie	24			24
	1	3	24	Insertion et éducation populaire	24			24
Module 2C (offre modulaire)	8	8	60	<i>Pour les étudiants (hors double Licence) qui ont suivi Histoire en L1 & L2 au titre du module 3 et qui souhaitent continuer</i>				60
Module 3	8	8						
Méthodes et enquêtes	6	6	54	Réalisation et présentation d'une enquête de terrain (avec stage possible, 2 sem à 2 mois)			36	36
	2	2	16	Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête II		16		16
Module 4	6	6						
Compétences transversales	2	2	18	Anglais		18		18
	3	3	20	Une option au choix : Réalisation de films ethnographiques OU Dynamiques sociodémographiques des territoires OU Géographie urbaine		20		20
	1	1	12	Statistiques appliquées à l'enquête	12			12
Total S6	30	30	264		126	84	36	246
Total année (S5+S6)	60	60	544		270	140	76	486 (+20)
TOTAL LICENCE	180	180	1590		644	770	90	1504 (+40)

B4.5- Descriptif des enseignements de L3 – semestre 6

Politiques culturelles et patrimoines

Le patrimoine et la culture sont abordés à travers leur construction historique et sociale, leurs effets et leurs appropriations. Plus généralement, ce cours s'intéresse au rapport qu'entretiennent les sociétés avec leur passé, les façons de convoquer et actualiser ce passé en fonction de préoccupations au présent à travers des exemples précis (Patrimoine culturel immatériel, patrimoines industriels, numériques...). L'objectif de ce cours est de dénaturer le patrimoine et d'en saisir les ressorts sociaux, territoriaux, politiques.

- BORTOLOTTI C. (dir.), 2011, *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*, ed. de la MSH
CHOAY F., 1996, *L'allégorie du patrimoine*, Seuil
GUILLAUME M., 1980, *La politique du patrimoine*, Galilée.
RAUTENBERG M., 2003, *La rupture patrimoniale*. Bernin, À la croisée.

Sociologie des mouvements sociaux

Ce cours permet d'historiciser et de situer le champ diversifié de la sociologie des mouvements sociaux autour de trois questions : qui se mobilise, pourquoi et comment ? Deux séances introductives, puis des séances à partir des travaux des différents enseignants qui l'animent permettent d'aborder de nombreux exemples et de réfléchir au rapport du chercheur à son objet. L'évaluation repose sur l'analyse d'un mouvement social par les étudiants.

- AGRIKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle et FILLIEULE Olivier (dir.), 2010, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte
FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile (dir.), 2009, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Science Po
MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004
NEVEU Erik, 2002, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte

Sociologie des organisations et des entreprises

Cet enseignement associe deux grands domaines de la sociologie : l'un, classique, concerne les organisations et l'autre, plus récent, les entreprises. Par une démarche socio-historique, on interroge ces 'formes disciplinaires' pour capitaliser les connaissances. La question de l'autonomie, proscrite ou prescrite selon les périodes et les entreprises, est un fil conducteur important pour analyser les mutations et les enjeux en cours dans la société globale. Quelles sont les nouvelles formes de rationalisation au travail et dans les entreprises ? Comment l'entrée du « client » dans l'organisation, les procédures qualité, le développement du débat public sur l'organisation de la production participant-ils à redéfinir la figure du professionnel ? On voit alors que les organisations et les entreprises sont des enjeux (sociaux) autour desquels se confrontent des normes, des valeurs et des intérêts qui peuvent être antagonistes ou convergents.

Migrations et ethnicité

Cet enseignement présente les enjeux scientifiques et propose aux étudiants des outils conceptuels permettant d'analyser la place des migrations dans la construction des sociétés contemporaines. Les flux migratoires que la mondialisation intensifie, transforment et questionnent les sociétés, leur ordre économique, culturel et politique. La "question ethnique" est au cœur de ces transformations sociales. Cet enseignement abordera de façon sociologique, anthropologique et historique le phénomène migratoire et les formes de la catégorisation ethno-raciale qui l'accompagnent. Pensés comme un des modes de différenciation et de hiérarchisation qui structurent toute société, les rapports « ethniques » apparaissent imbriqués dans des rapports de « genre » et de « classe » qu'il faut parvenir à saisir ensemble.

- CRENN C. et KOTOBIL L. (dir.), *Du point de vue de l'ethnicité. Pratiques Françaises*. Paris, A. Colin, 2012.
Pierre-Jean Simon, *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*, Rennes, PUR, 2006.
JUTEAU D., « La sociologie des frontières ethniques en devenir », in *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, PUM, 1999, pp. 25-37.

Socio-anthropologie du développement

Ce cours introduit les étudiant.es à l'approche socio-anthropologique du « développement », catégorie institutionnelle et champ de pratiques concernant particulièrement les pays des Suds dans la mondialisation. Sur la base de différents supports, cet enseignement illustrera les principales thématiques de ce champ interdisciplinaire en s'appuyant en grande partie sur des recherches sociologiques et anthropologiques menées en Asie et en Afrique.

- ABELES Marc, 2011, *Un ethnologue à l'OMC*, CNRS Éditions
ATLANI-DUAULT, Laëticia et VIDAL Laurent, 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Armand Colin
CABALION, Joël et FLIPO Fabrice, 2018, *L'Inde des sciences sociales (introduction)*, Aux forges de vulcain

Politiques publiques et  ges de la vie

Cet enseignement s'int resse   la mani re dont les grandes  tapes de l'existence se construisent et se red finissent. En trois si cles, les contraintes qui p sent sur les individus et les familles, de la jeunesse   la vieillesse, ont profond ment  volu , tout comme la capacit    exprimer des choix individuels. Les politiques publiques participent et r sultent de cette  volution dans un contexte o  la long vit  des individus n'a jamais  t  aussi longue, d'o  la pertinence de r fl chir   la construction sociale des parcours de vie et   l' volution des relations et rapports entre g n rations.

VAN DE VELDE C cile, 2015, *Sociologie des  ges de la vie*. A. Colin

Insertion et  ducation populaire

Le cours abordera les questions de l' mancipation et de l'accompagnement social,   partir notamment des champs de l'insertion et de l' ducation populaire. Ces questions seront mises en perspectives et confront es   diverses formes d'intervention sociale, l'injonction, la participation, la contractualisation. Des  tudes de cas et des supports documentaires viendront compl ter les apports th oriques.

Pour une premi re approche bibliographique de la th matique du cours, la lecture des publications de l'INJEP et du Cr mis est conseill e.

R alisation de l'enqu te

Ce TD poursuit l'accompagnement des  tudiant.es initi  au premier semestre, en approfondissant la construction de l'objet, les m thodes de recueil et d'analyse des donn es empiriques, ainsi que les modes d' criture sociologique. Les  tudiant.es seront amen s   rendre compte de leur enqu te   la fois par un expos  oral et un m moire  crit.

BEAUD St phane, WEBER Florence, 1998, « Interpr ter et r diger », *Guide de l'enqu te de terrain*, La D couverte, pp. 264-290.

PAUGAM Serge, 2008, « Les r gles de l' criture sociologique », *La pratique de la sociologie*, Puf, pp. 109-125.

BECKER Howard S., 2004, * crire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa th se ou son livre*, Economica.

Traitement des donn es quantitatives appliqu es   l'enqu te II

Dans le prolongement du cours du premier semestre, les  tudiants approfondiront les outils statistiques  tudi s au cours du premier semestre en travaillant sur des donn es de recherche, afin d' tre en mesure en fin de semestre de produire un rapport statistique sur des objets sociologiques.

Anglais

Ethnicit  : Lire,  couter, rendre compte et commenter des documents relatifs   l'ethnicit , l'identit  et la culture.
Grammaire : Niveau B2.

G ographie urbaine (choix optionnel)

Cet enseignement a pour objectif de proposer une lecture panoramique des univers urbains et d'analyser certains des enjeux dont la ville, espace privil gi  et ressource de l'exp rience sans cesse renouvel e et r invent e du « vivre ensemble », est simultan ment l'objet et le lieu.

Le cours propose d'explorer des territoires, d'interpr ter des territorialit s, d'analyser des espaces publics et partag s,   travers une s lection diversifi e de faits, de situations, d'usages, de pratiques, de discours, de projets, d'exp riences et de repr sentations. Les exemples supports sont emprunt s   un panel diversifi  de villes du monde contemporain ; les r f rences mobilis es sont essentiellement celles de la g ographie, telle qu'elle s'inscrit dans le champ partag  des  tudes urbaines.

Le cours est construit   partir de deux chapitres li s : le premier est d di  aux territoires de la ville et territorialit s urbaines, le second traite des espaces publics en ville(s).

Statistiques appliqu es   l'enqu te

En lien avec les cours « Traitement des donn es quantitatives appliqu es   l'enqu te », les  tudiants approfondiront l' tude des outils d'analyse bivari e (covariance, corr lation) et seront initi s aux techniques statistiques avanc es d'analyse multivari e.

B4.6- Modalités de contrôle de connaissances de L3 – semestre 6

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral - QP : quitus présence

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 6	30			30			30		30		30
Module 1	8			8			8		8		8
Politiques culturelles et patrimoine	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie des mouvements sociaux	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie des organisations et des entreprises	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2A	8			8			8		8		8
Anthropologie des techniques	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Migrations et ethnicité	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Sociologie et anthropologie du développement	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2B	8			8			8		8		8
Anthropologie des techniques	2	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Politiques publiques et âges de la vie	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Insertion et éducation populaire	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2C	8			8			8		8		8
<i>Histoire (cf. dpt concerné)</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8	<i>cf. dpt concerné</i>	8
Module 3	8			8			8		8		8
Réalisation et présentation d'une enquête de terrain (avec stage possible, 2 sem à 2 mois)	6	CC	E	6	SU	/	6	CC	6	SU	6
Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête II	2	CC	E	2	SU	/	2	CC	2	SU	2
Module 4	6			6			6		6		6
Anglais	2	CC	E+O	2	ET	E+O	2	E+O	2	E+O	2
Statistiques appliquées à l'enquête	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Option film ethnographique	3	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Option dynamiques démographiques	3	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Option géographie	3	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3



L'UNIVERSIT  EST UNE CHANCE, SAISISSEONS-LA !



” LICENCE

Sociologie



Livret des  tudes consultable en ligne ▲

Facult  des arts
& sciences humaines



SITE
TANNEURS

3, rue des Tanneurs - 37041 Tours Cedex 01